

REGLEMENT INTERIEUR

CAUTION

Lors de votre arrivée dans notre établissement veuillez déposer à l'accueil un cheque de caution d'un montant 1000 euros.

RESTAURATION

- **Petit déjeuner** : de 8h30 à 9h30 (possibilité service plus tôt sur demande à la réception la veille)
- **Déjeuner** : 12h30 (horaire hiver) 13h (horaire été)
- **Dîner** : 19h30 en hiver / 20h en été, du 15/06 au 15/09

NETTOYAGE DES CHAMBRES

Vous devez garder vos chambres propres et rangées, utilisez les poubelles. N'utilisez qu'une seule armoire par personne.

Veuillez quitter votre chambre entre 11h et 14h30 pour le nettoyage.

Ne marchez pas sur les sols mouillés qui viennent d'être nettoyés.

N'oubliez pas d'éteindre les lumières de votre chambre et des sanitaires en partant.

IL EST INTERDIT...

- **de faire du bruit après 22h** (vous êtes dans un quartier résidentiel, veuillez respecter les riverains ainsi que les personnes résidant dans l'auberge)
- de prendre des douches après 22h
- **de fumer dans l'auberge** (des détecteurs de fumée très sensibles* sont installés dans chaque chambre, couloirs, et autres espaces)
- **de détenir ou consommer de l'alcool ou de la drogue dans l'auberge.**
- d'utiliser des réchauds à gaz ou à alcool dans l'auberge ou de manger dans les chambres.
- de stocker ou de sécher du matériel de surf dans les chambres (utiliser le local surf).
- Les animaux sont interdits dans l'auberge.

En cas d'alerte sonore, veuillez immédiatement évacuer vos chambres et vous rassembler à l'extérieur, devant l'entrée principale de l'auberge.
Veuillez vous assurer qu'il ne reste personne dans le lieu à évacuer.

*L'alarme incendie est également sensible aux gaz émanant des bombes aérosol et tout déclenchement abusif de l'alarme incendie (à l'encontre du règlement, ou non accidentel) entraîne un remboursement immédiat des frais remise en service du système de sécurité : 230 euros

L'auberge décline toute responsabilité en cas de vol
Le non respect de ce règlement impliquera votre expulsion immédiate de toute personne ou groupe ne respectant pas ce règlement

En tant que responsable du groupe, je m'engage à faire respecter ces consignes

Visa du responsable
avec mention « lu et approuvé »



URGENCE

EMERGENCY

URGENTE

BIARRITZ : **Téléphones au rez-de-chaussée, et à chaque étage.**
Phone on the ground floor and up stairs.
Telefonos en la planta baja y en cada piso.

ANGLET : **Téléphone en haut à gauche des escaliers.**
Phone up stairs
Telefono arriba de las escaleras

En cas de besoin, vous pouvez contacter :
In case of emergency, you can call :
En caso de urgencia, puede llamar a :

NUMEROS
NUMBER
NUMEROS



Le Directeur d'Anglet et Biarritz :

Dominique BILLY

7000 ou 7003

POMPIERS / FIREMEN / BOMBEROS	7018
POLICE / POLICE STATION / POLICIA	7017
SAMU / EMERGENCY AMBULANCE / AMBULANCIA	7015
HÔPITAL / HOSPITAL / HOSPITAL	7011
SOS MEDECIN / DOCTOR / MEDICO	7012

AUBERGE ANGLET
CHAMBRE GARDIEN N°H9
1^{er} étage

AUBERGE BIARRITZ
CHAMBRE GARDIEN N°16

AUBERGE DE JEUNESSE D'ANGLET
19, route des Vignes
64 600 ANGLET
Tél : 05.59.58.70.00
Fax : 05.59.58.70.07

AUBERGE DE JEUNESSE DE BIARRITZ
8, rue Chiquito de Cambo
64 200 BIARRITZ
Tél : 05.59.41.76.00
Fax : 05.59.41.76.07

